

**CHAMPIONNATS DU MONDE
OREGON (USA) – 15 AU 24 JUILLET 2022**

PERIODES DE QUALIFICATION POUR LES MINIMA ET LES WORLD RANKINGS :

- Pour le marathon et le 35km marche : du 30 novembre 2020 jusqu'au 29 mai 2022 ;
- Pour le 10.000m, le 20km marche, les relais et les épreuves combinées : du 27 décembre 2020 jusqu'au 26 juin 2022 ;
- Pour toutes les autres épreuves : du 28 juin 2021 jusqu'au 26 juin 2022.

EPREUVES DANS LE STADE
Qualification dans les épreuves individuelles :

Les athlètes peuvent se qualifier de quatre manières différentes :

1. En réalisant les **minima** ci-dessous, une fois, pendant la période de qualification :

Hommes	Discipline	Dames
10.05	100m	11.15
20.24	200m	22.80
44.90	400m	51.35
1:45.20	800m	1:59.50
3:35.00	1500m	4:04.20
13:13.50	5000m	15:10.00
27:28.00	10.000m	31:25.00
8:22.00	3000m Steeple	9:30.00
13.32	110mH/100mH	12.84
48.90	400mH	55.40
2m33	Hauteur	1m96
5m80	Perche	4m70
8m22	Longueur	6m82
17m14	Triple	14m32
21m10	Poids	18m50
66m00	Disque	63m50
77m50	Marteau	72m50
85m00	Javelot	64m00
8350	Décathlon / Heptathlon	6420

2. Sur base de la **position d'arrivée** dans les compétitions désignées (dans ces cas, les athlètes seront également considérés comme ayant réalisé les minima) comme suit :
 - Les Champions Continentaux dans toutes les épreuves individuelles (excepté les marathons). Toutefois, dans le cas des 10.000m, 3000m steeple, épreuves combinées, concours et épreuves sur route, l'engagement sera soumis à l'approbation des Délégués techniques, en fonction du niveau de l'athlète.
3. Sur invitation **Wild Card** en qualité de :
 - Champion du Monde en titre (Doha 2019)
 - Vainqueur de la saison 2021
 - i. De la Diamond League ;
 - ii. Du Circuit continental – Lancer du marteau ;
 - iii. Du Challenge de marche ;
 - iv. Du Challenge des épreuves combinées.
4. Sur base de leur position dans les **World Rankings** atteinte à la fin de la période de qualification. En cas d'égalité, les athlètes avec le deuxième meilleur score de performance prévaudront.

Qualification dans les épreuves de relais :

Les équipes de relais peuvent se qualifier par le biais des deux mécanismes suivants :

1. Faire partie des dix équipes les mieux placées aux **World Relays 2021** (douze dans le cas du relais mixte 4x400m).
2. Faire partie des équipes les mieux classées à la fin de la période de qualification, pour compléter les six places restantes (quatre pour le relais 4x400m mixte). Seuls seront considérés valables pour le classement, les résultats des courses de relais obtenus lors d'une compétition organisée conformément aux Règles de World Athletics et à laquelle au minimum deux équipes internationales différentes (représentant au moins deux pays) auront participé.

World Athletics déterminera les équipes qualifiées en vertu de leur place dans les Listes des meilleures performances de World Athletics (en fonction des meilleures performances obtenues durant toute la période de qualification).

Commentaires spécifiques :

- **Les relais 4 x 100m :**
 - En cas de sélection, la composition de l'équipe participant aux Championnats du Monde doit être d'un niveau équivalent à celle de l'équipe ayant réalisé le critère de sélection.
 - Une équipe est composée de cinq athlètes, six s'il y a minimum deux athlètes qualifiés en individuel.
 - La sélection individuelle de l'équipe sera effectuée sur base du classement des performances de la saison outdoor 2022, ainsi que sur base de la proposition de l'entraîneur national de l'équipe en question.
- **Les relais 4 x 400m :**
 - En cas de sélection, la composition de l'équipe participant aux Championnats du Monde doit être d'un niveau équivalent à celle de l'équipe ayant réalisé le critère de sélection.
 - Une équipe est composée de six athlètes pour les relais dames et hommes. En cas de participation au relais mixte, un septième athlète pourra être sélectionné, tant chez les dames que chez les hommes.

- La sélection individuelle de l'équipe sera effectuée sur base du classement des performances de la saison outdoor 2022, ainsi que sur base de la proposition de l'entraîneur national de l'équipe en question.

EPREUVES HORS-STADE

Les athlètes peuvent se qualifier de deux manières différentes :

1. En réalisant les **minima** ci-dessous une fois durant la période de qualification :

Hommes	Discipline	Dames
2:11:30	Marathon	2:29:30
1:21:00	20km marche	1:31.00
2:33:00	35km marche	2:54:00

2. Sur invitation **Wild Card** en qualité de :
 - Champion du Monde en titre (Doha 2019)
 - Vainqueur de la saison 2021
 - i. De la Diamond League ;
 - ii. Du Circuit continental – Lancer du marteau ;
 - iii. Du Challenge de marche ;
 - iv. Du Challenge des épreuves combinées.

REMARQUES GENERALES

- Un maximum de 3 athlètes par discipline sera sélectionné. Si plus de 3 athlètes remplissent les critères de sélection, les 3 athlètes ayant réalisé la meilleure performance, dans la période de qualification, seront sélectionnés.

Un quatrième athlète pourra être sélectionné dans le cas d'une Wild Card.

En cas d'égalité de résultats entre plusieurs athlètes au sein d'une même discipline :

- Lesdits athlètes seront départagés en tenant compte de leur deuxième meilleur résultat réalisé au cours de compétitions se déroulant durant la période de qualification, les athlètes ayant réalisé le meilleur deuxième résultat étant préféré. Si une égalité persiste, il sera alors tenu compte de leur troisième meilleur résultat, etc.
- Les performances réalisées lors de compétitions mixtes dans les épreuves sur piste ne seront pas acceptées. Exceptionnellement, en vertu de la Règle 9 des Règles Techniques de World Athletics, les performances réalisées au 5000m et au 10 000m peuvent être acceptées uniquement si le nombre de participants de l'un ou des deux sexes était insuffisant pour justifier la tenue de courses séparées et si aucun athlète d'un sexe n'a porté assistance à un ou des athlète(s) de l'autre sexe (y compris pour mener l'allure).
- Les performances réalisées en salle, pour l'ensemble des concours et pour les courses sur 200m et au-delà, seront acceptées.

CRITERES GENERAUX COMMUNS A TOUTES SELECTIONS

Il est précisé que seuls les athlètes habilités à représenter la LRBA dans des compétitions internationales selon les critères établis par les règles des compétitions de WORLD ATHLETICS peuvent prétendre à une sélection en équipe nationale.

Un athlète ayant réalisé les critères de sélection pourra ne pas être proposé à la sélection en fonction de différents critères qui seront examinés, notamment l'existence d'une blessure connue à la date de la sélection, d'une altération de l'état de santé ou de l'état de forme physique, ou toute autre raison, notamment disciplinaire ou éthique.

La Commission de sélection a également la possibilité de retirer un athlète de la sélection pour tout motif, notamment ceux évoqués ci-dessus.

L'athlète se doit d'être licencié à la LRBA lors de la réalisation du critère de sélection. À défaut, la performance réalisée ne sera pas prise en compte.

ETAT DE FORME

Le cas échéant, la commission de sélection pourra demander à l'athlète concerné d'effectuer un test, lors d'une compétition ou d'un entraînement, avant la date de la sélection définitive. En cas de non-réalisation du test ou de niveau sportif insuffisant, la commission de sélection pourra s'abstenir de sélectionner l'athlète et/ou l'équipe concerné(e) aux championnats en question.

Dans des cas particuliers, y compris des cas non couverts par les critères de sélection, la commission de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes qui n'ont pas satisfait aux critères de sélection de la LRBA.